

Philippe DELAITE et Jean-Paul DEPAIRE

# L'ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS DE LIÈGE

**Une école d'art sur quatre siècles**



ÉDITIONS DU PERRON

En 1995, l'Académie royale des beaux-arts de Liège fêtait ses 220 ans. À l'occasion de cet anniversaire, toute une série de manifestations avaient été mises sur pied pour commémorer l'évènement : des expositions dans les galeries de la ville et au sein de l'école, une rétrospective au musée de l'Art wallon... Deux volumes retraçant ces 220 ans avaient vu le jour : l'un consacré à l'histoire de l'institution, l'autre à l'évocation de celle des artistes des différents ateliers. Ces volumes sont aujourd'hui hélas épuisés.

Depuis la fin des années nonante, l'académie et les trois institutions qu'elle accueille ont connu d'importantes réformes. Glanant les informations, découvrant des documents inédits, recueillant les témoignages, suivant de nouvelles pistes, rassemblant et enregistrant les photos des uns et des autres, Jean-Paul Depaire et Philippe Delaite ont découvert de nombreux aspects totalement inconnus de l'histoire de notre vénérable institution : les détails de la visite de Léopold II, le 14 juillet 1895 lors de l'inauguration du bâtiment de la rue des Anglais, la transformation de l'académie en hôpital de fortune au lendemain de l'Armistice de 1918, le séjour des statues des rues et des places de Liège dans les caves du bâtiment sous l'Occupation...

Aussi, si cette publication peut apparaître comme une nouvelle édition du livre de 1995, il serait plus juste de considérer ces pages comme une nouvelle histoire de l'institution, mieux documentée, plus richement illustrée et sans doute aussi plus vivante.

**Daniel Sluse**

*Directeur de l'École supérieure des arts de la Ville de Liège*

## INTRODUCTION

Quand, en 1771, après huit ans de règne, meurt le prince-évêque Charles-Nicolas d'Oultremont, la principauté de Liège vit ses deux dernières décennies.

Petit État parmi les 360 autres qui constituent l'Empire germanique, elle ne produit plus grand-chose. Les chanoines du chapitre Saint-Lambert, co-souverains, se disputent les postes honorifiques ou les pensions, les États se querellent sur les impôts ou les subsides à octroyer, les juges se condamnent mutuellement entre juridictions civile et ecclésiastique. Tout ce beau monde s'épuise en procès et en appelle régulièrement aux juridictions supérieures de Wetzlar et de Vienne, ce qui a pour conséquence d'éterniser les différends et les litiges.

Du côté de la Ville, le règlement de 1684 a « transformé les élections en loteries et le Conseil de la Cité en machine à régler les factures d'intendance ou à désigner les fonctionnaires subalternes ». L'assoupissement est général.

Charles-François de Velbruck, prince-évêque de 1772 à 1784, se montre parfois despote, parfois tolérant. Ouvert aux nouveautés, il se fait envoyer de Paris des livres, mais surtout des tissus à la mode et du vin. Franc-maçon et bon vivant, il soutient plusieurs initiatives privées qu'il doit parfois reprendre à son compte, dans le domaine de l'enseignement ; il se désigne, en 1779, protecteur de la Société libre d'Émulation qui vient de se créer et qui regroupe l'intelligentsia liégeoise. Son successeur, Constantin-François de Hoensbroeck (1784-1792) est plutôt rétrograde et mesquin ; il sera emporté par la Révolution.

Le siècle des Lumières est donc peu représenté à Liège, même si l'ancien bourgmestre et diplomate Jacques de Heusy, le libraire et imprimeur François-Joseph Desoer, l'écrivain et homme politique Jacques-Hyacinthe Fabry, l'avocat et naturaliste Laurent-François Dethier et quelques autres tentent de secouer la torpeur ambiante<sup>1</sup>.

Thomassin résume d'ailleurs la situation en ces termes : « Liège, quoique la résidence d'une Cour assez brillante, le séjour d'un clergé riche et oisif, le siège des principales autorités, se distinguait par une vie animale très heureuse et par une indifférence pour les sciences et les belles lettres. Les institutions monastiques y étouffaient les premiers germes du génie ou des talents<sup>2</sup> ».

C'est toutefois dans cette ambiance que le prince crée son académie de peinture en 1775.

## Notes

- <sup>1</sup> Sur la principauté de Liège à la fin de l'Ancien Régime : É. HÉLIN, « Introduction historique », dans *Le Siècle des Lumières dans la principauté de Liège*, catalogue de l'exposition, Liège, 1980, p. 13-19 ; É. HÉLIN et D. DROIXHE, « La vie culturelle dans nos provinces au XVIII<sup>e</sup> s. : Liège », dans *Bulletin du Crédit communal*, 1981, t. 35, n° 138, p. 237-265 ; D. DROIXHE, *Une histoire des Lumières au pays de Liège*, Liège, 2007 ; B. DEMOULIN et J.-L. KUPPER, *Histoire de la principauté de Liège, de l'an mille à la Révolution*, Toulouse, 2002 ; pour la Ville : *Histoire de Liège, une cité, une capitale, une métropole*, sous la dir. de B. DEMOULIN, Liège, 2017, p. 109-322.
- <sup>2</sup> J. F. THOMASSIN, *Mémoire statistique du département de l'Ourthe*, Liège, 1879, p. 466.

## LA PROTECTION DES ŒUVRES LIÉGEOISES

Dans le *Rapport annuel* pour 1940, on peut lire que dès 1938, le collège s'était préoccupé « de la défense passive de la population liégeoise contre les dangers d'une guerre aérochimique. » Plusieurs articles du budget étaient relatifs à cet objet. Le Service de la défense passive, nouveau département communal, est créé, par le collège, le 5 mai 1939, décision ratifiée par le conseil communal le 28 juin.

Lors du conseil du 2 octobre, l'échevin Octave Lohest présente la situation de ce nouveau service. Ce sont les alertes de septembre 1938 et d'avril 1939, dit-il, qui ont amené le gouvernement à réagir et à coordonner la défense passive par un arrêté royal publié le 22 août. Le débat fut long au conseil, le procès-verbal compte 23 pages. Ce service traitera des alertes, de l'occultation des lumières, des abris, des postes de secours et de nombreux autres domaines. L'échevin continue en déclarant : « enfin, nous avons pris les dispositions nécessaires pour protéger nos œuvres d'art, nos monuments, tout ce que nous désirons conserver et qui a pour nous tant de valeur. » Le *Rapport* pour 1939 nous apprend toutefois que la protection des monuments « a été provisoirement postposée. Un programme de protection au moyen de sacs de sable a été établi. » À la question du conseiller Georges Hody sur la protection des vitraux de l'église Saint-Jacques, l'échevin des Beaux-Arts, Auguste Buisseret, répond que « toutes les mesures utiles ont été prises pour sauvegarder ce qui constitue le patrimoine propre de la Ville. Quant à ce qui ne relève pas du patrimoine de la Ville comme les vitraux d'églises, on négocie avec les services compétents. » Et le *Rapport* de signaler que dès la première alerte, l'échevin a fait évacuer les principales œuvres « dans une propriété en Hesbaye<sup>3</sup> et dans les caves des musées bruxellois. » Dans les pages consacrées aux beaux-arts dans ce même *Rapport*, il est aussi signalé que dès la mise en sécurité des œuvres, l'échevin a souhaité organiser des expositions pour occuper les cimaises restées vides. La première manifestation fut l'exposition annuelle des travaux des élèves de l'académie, ouverte le 23 décembre 1939. Elle fermera ses portes le 14 janvier suivant après avoir accueilli « 912 visites individuelles, indépendamment des groupes scolaires... »

Le *Rapport* pour 1940 explique qu'un programme complet des travaux a été soumis en janvier, au ministère, qu'il est revenu approuvé le 23 avril avec la promesse d'un subside de deux millions de francs pour son exécution. « Il est inutile de dire qu'à l'ouverture des hostilités, trois semaines plus tard, la réalisation du projet n'avait pas pu être entamée. »

Le 10 mai 1940, rien n'est organisé : c'est le chaos. Rapidement, l'autorité allemande va s'occuper de l'organisation de la protection aérienne civile. Dans les pages consacrées aux beaux-arts, il est signalé que, dès le mois de mai, les mesures de protection ont été renforcées et que l'administration « a mis à l'étude la question de l'enlèvement des vitraux anciens de cinq églises [...] et de l'enlèvement des statues décorant les monuments ». Il y est aussi signalé qu'une « occupation momentanée de la tour du Musée Curtius par une batterie antiaérienne n'a donné lieu à aucun incident ; par précaution, les meubles furent démenagés et déposés à l'Académie. » Dans un rapport publié par la conservatrice de ce musée<sup>4</sup>, Hélène van Heule, en 1945, et dans un autre qu'elle envoya en 1956 au professeur Léon-Ernest Halkin, président de l'Institut archéologique liégeois, gestionnaire de ce musée, on apprend que cette occupation dura six semaines, à partir de juillet 1940<sup>5</sup>. Les vitres du bâtiment et les vitrines, heureusement vidées de leurs collections, avaient été fortement endommagées lors du dynamitage des ponts des Arches et Maghin, au début des hostilités.

Pour 1941, le *Rapport annuel* indique l'enlèvement et le dépôt dans les sous-sols de l'académie de statues de plein air : « Ce sont les quatre statues ornant les Terrasses d'Avroy (le Taureau, le Laboureur, le Marinier et le Dompteur)<sup>6</sup> ; les six statues ornant le socle du monument Charlemagne<sup>7</sup>, boulevard d'Avroy ; la Vierge de Del Cour en Vinave d'Île et le St Jean-Baptiste du même artiste en Hors-Château<sup>8</sup>. Le coût de l'entreprise s'est élevé à 10 913 francs. Le crédit nécessaire nous a été accordé par la Restauration nationale. » Différentes lettres, concernant ce dossier, sont conservées dans les archives de l'académie. Dans une de celles-ci, datée du 26 juillet, le directeur faisant fonction avait demandé l'amélioration de l'étañonnement du sous-sol. Le 28 août 1942, il signale à l'échevin qu'il va placer avec les bronzes une série de sculptures venant du musée des Beaux-Arts. Le 16 septembre, la Défense passive l'informe qu'un abri est bien prévu mais que les travaux doivent être arrêtés, le subside de l'État n'étant pas encore arrivé. Il faut attendre le 4 décembre, jour où le collègue, ayant reçu l'aval du ministère, décide « la mise en sécurité des statues actuellement remises à l'Académie [...] dans un local de l'établissement spécialement aménagé à cet effet, de procéder à l'étañonnement et au cloisonnement dudit local. » D'après un schéma conservé, il doit s'agir du sous-sol de l'aile gauche, actuellement atelier de sculpture de l'enseignement supérieur.

Le 26 septembre 1943, le directeur demande à l'échevin « de murer cette partie de l'aile », car il ne voit pas d'autres œuvres à y abriter. « C'est de toute façon exclu pour les tableaux, il y fait trop humide ». Il dresse la liste des statues et des 28 caisses de vitraux du xvi<sup>e</sup> siècle, provenant de Saint-

Jacques, déposés à l'académie le 25 janvier 1943 ; ils avaient été détachés par Joseph Osterrath et André Biolley, peintres-verriers. Le 27 octobre, il demande d'informer Hélène van Heule qu'il est nécessaire de déplacer dans une autre pièce du sous-sol les meubles provenant du musée d'Ansembourg.

Enfin, par lettre du 16 mars 1944, l'échevin des Travaux publics informe l'école que « par voie de réquisition, l'Autorité occupante nous enjoint de procéder à l'enlèvement de la statue de Grétry de son piédestal »<sup>9</sup> et de la mettre à l'abri dans les sous-sols de l'académie. Ce travail sera rapidement exécuté. Le 13 avril, le directeur signale qu'il n'est pas responsable « des dégâts causés aux murs et aux pavements par suite du déchargement et du transport de la statue de Grétry et des pierres du socle. Ces pierres encombrant l'entrée charretière et les couloirs du sous-sol. » Il constate qu'il n'y a plus de place pour recevoir d'autres choses.

Si Liège est libérée le 8 septembre, la guerre n'est pas finie pour autant. Dès le 20 novembre, les premières bombes volantes atteignent la ville. Le bombardement dure jusqu'au 20 janvier 1945. D'après le *Rapport annuel* pour 1945, 27 bombes d'avions, 135 V1 et un V2 ont entraîné 424 tués et 636 blessés graves. Dans de telles circonstances, on comprend que les statues et autres œuvres soient restées dans les sous-sols. Au chapitre *Beaux-Arts*, on peut lire que, suite aux bombardements par robots, les édifices communaux et particulièrement l'hôtel de Ville abritèrent leurs œuvres d'art dans les sous-sols de l'académie, « et la mise en place de ces toiles décoratives de grandes dimensions, de ces statues lourdes et encombrantes, posa des problèmes qu'il ne fut pas toujours aisé de résoudre, si l'on tient compte qu'à la même époque les caves de l'Académie abritaient deux sections de l'hôpital des Anglais (notamment sa pouponnière) et qu'il était question d'y amener des œuvres d'art non encore retirées des édifices du culte. » Les archives de l'école conservent aussi une lettre signée par une trentaine d'habitants de la rue des Anglais, demandant de pouvoir se réfugier dans les caves de l'établissement en cas d'alerte. En décembre, une centaine de sinistrés y trouvent refuge ; ils seront dirigés vers un centre d'hébergement à la mi-janvier.

C'est à partir de juillet 1945 que les statues retrouvent leur place et que les autres objets et meubles rejoignent les musées Curtius et d'Ansembourg, que les toiles sont réinstallées au musée des Beaux-Arts. Dans son rapport, Hélène van Heule signale quelques dégâts aux « meubles et objets qui reviennent de l'Académie, après avoir changé cinq fois de domicile. »<sup>10</sup> Quant à certaines toiles du musée des Beaux-Arts, trop grandes pour être déplacées, elles furent lacérées par des débris, lors de l'explosion d'un char, le 7 septembre 1944, rue de l'Académie. Le 19 juillet, *Li Toré* retrouve son socle aux Terrasses ; dans *La Meuse* de la veille, le journaliste Georges Dupont,

frère de Louis Dupont, futur professeur de sculpture, avait écrit : « On sait que la Madone chère aux Liégeois, est, depuis la guerre reléguée dans les sous-sols de l'Académie des Beaux-Arts où on l'a assez irrévérencieusement murée en compagnie de Joseph, le bien musclé, gardien de notre légendaire Toré »<sup>11</sup>. La population manifeste sa joie lors de la remise en place de cette statue. Certains y trouvent l'origine de la *Saint-Toré*, fête estudiantine liégeoise, dont la première célébration a lieu le 17 février 1949.

Le Service de la défense aérienne passive changea de dénomination le 1<sup>er</sup> janvier 1945 et devint Service de la protection civile.



Vinave d'Île à la Libération en 1944 : on peut voir le socle de la Vierge mais pas la statue.

Province de Liège – musée de la Vie wallonne, Fonds Desarcy-Robyns.



## Les Concerts de Midi

Le visiteur du musée des Beaux-Arts, dans les années cinquante, pouvait trouver salle 7 l'inscription *Salle des Concerts de Midi* au linteau d'une porte souvent fermée. Cette salle des Concerts de Midi est aujourd'hui la grande salle d'exposition de l'académie, auparavant salle des plâtres.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Londres subissait d'incessants bombardements nocturnes par l'aviation allemande. Les Londoniens étant cloîtrés chez eux, aucun spectacle n'était facile à organiser en soirée : des concerts de musique furent alors organisés sur les temps de midi.

Après la guerre, cette initiative qu'avaient connue de nombreux Belges expatriés à Londres pendant le conflit, fut reprise à Bruxelles puis à Liège dès le mercredi 5 octobre 1949. Créés à l'initiative de Paul Renotte, alors échevin des Beaux-Arts, et Louis Poulet comme directeur artistique, les concerts furent proposés à Liège dans cette salle du musée utilisée jusque-là pour exposer les plâtres de la collection appartenant à l'académie. Cette salle devint rapidement la salle des Concerts de Midi.

Les auditeurs entraient dans le musée par la rue de l'Académie, dans la



première salle duquel un buffet était aménagé ; ils pouvaient alors se restaurer dans les salles du musée avant de venir assister au concert. La question de ces repas a d'ailleurs fait l'objet d'une discussion au conseil communal le 19 décembre 1949 : on y apprend ainsi que ces repas ont fait l'objet d'une adjudication publique et que l'assistance à ces concerts est de 632 personnes en moyenne...



À raison d'une trentaine de rendez-vous par an, 271 concerts furent ainsi proposés entre 1949 et 1959.

À l'époque des Concerts de Midi durant les années cinquante, on pénétrait dans la salle des plâtres à partir de la salle 7 du musée des Beaux-Arts. Cette salle 7 existe toujours aujourd'hui : elle est utilisée par les cours de peinture de l'horaire réduit.

Bibliothèque Ulysse Capitaine.



Entouré des tableaux du musée des Beaux-Arts, le public venait très nombreux assister aux Concerts de Midi.

Bibliothèque Ulysse Capitaine.

« Les concerts connurent d'emblée un très vif succès, qui ne faiblit pas au cours des saisons suivantes. Au plaisir d'entendre des œuvres connues et aimées qui manquaient à leurs maigres discothèques, au plaisir de découvrir des œuvres peu ou mal connues, s'ajoutait, pour les auditeurs, la rencontre hebdomadaire des riches collections de tableaux du Musée », se rappelait Maurice Barthélemy. Des midis de la poésie et d'autres consacrés au cinéma furent également organisés.

---

<http://midilieg.be/history/lhistoire-des-mille-premiers-concerts-1949-1997-par-maurice-barthelemy/>

Ville de Liège, *Bulletin administratif, rapport annuel*, Liège, 1949.

## L'ATELIER LIBRE

Dès 1935, le Fonds d'arrondissement de Liège du Comité national des arts et des lettres se préoccupe du sort des artistes. Depuis février 1939, il leur vient en aide en leur distribuant des secours d'urgence. En échange, ceux-ci souhaitent produire un travail. Au début de l'Occupation, la vie des artistes devient de plus en plus difficile. Léon Koenig, bibliothécaire, a laissé un cahier dans lequel il décrit cette situation, d'après des notes prises au moment des faits. « Des gens qui connaissaient bien les Allemands réfléchirent. Et ils pensèrent à ceci : quelle est la situation de nos artistes ? La plupart sont, en terme social, des chômeurs. Et que font les Allemands des chômeurs ? Ils les "engagent" de force naturellement ! Avec salaire mirifique, caisse d'assurance, d'allocation, tout est bien dans le régime nazi ! Il faut éviter, à tout prix, à nos artistes un fallacieux bonheur. Ces gens, pour ne pas les nommer s'appelaient monsieur l'Échevin Buisseret et le peintre Edgard Scaufflaire. Ce dernier se rappelant avoir vécu une première occupation. La Ville avait mis à la disposition des artistes un local à l'Académie, avec chauffage et modèle. C'était bien, il fallait faire mieux. Et on groupa les artistes en Ateliers libres et qu'on leur donne à décorer les écoles et les autres bâtiments communaux, qu'on leur assure, enfin, avec un salaire minimum, l'occasion d'exercer leur art en même temps qu'on les arrache des griffes de l'occupant. Mais c'est une idée excellente et une œuvre de réel intérêt ! Et voilà l'Échevin Buisseret en action. On sait ce que cela veut dire. Quel dynamisme en cet homme et quelle intelligence ! Démarches sur démarches. En août un embryon d'Atelier. On remet de l'ordre dans les musées, dans l'Académie. On dessine un peu. Fin octobre, le plus gros effectif est atteint, plus de trente artistes peintres, sculpteurs, graveurs sont répartis dans les musées, pour la décoration des bâtiments communaux, la restauration de la gravure, la restauration des modelages. Les subsides ont été obtenus, le travail est en marche, on fonctionne. »<sup>12</sup> D'après le *Rapport annuel* pour 1940, au début une quinzaine de peintres et de sculpteurs sont regroupés à l'académie, pour réaliser un « diorama de la Meuse à Liège ». Le 15 août, trente-trois engagements, portés à soixante plus tard, sont conclus à raison de quatre heures par jour rémunéré sept francs. À côté des plasticiens, on engagea des hommes de lettres et des musiciens. Les premiers dresseront des catalogues et rédigeront « une biographie et une bibliographie de l'art liégeois ancien et moderne », les seconds organiseront des concerts populaires. Les dessinateurs et graveurs vont restaurer dessins, gravures et cartes anciennes appartenant aux collections de la Ville. « Ces travaux préparent la constitution du Cabinet des Estampes et des Dessins que Monsieur l'Échevin Buisseret souhaite

créer. Le musée de la gravure liégeoise sera l'un des plus intéressants de nos collections locales, puisque c'est dans ce domaine qu'à diverses époques nos artistes ont réalisé leur production la plus caractéristique, et ont assuré la renommée de l'école liégeoise au-delà de nos frontières. »

Le *Rapport annuel* de 1941 mentionne qu'un crédit de 500 000 francs avait été prévu pour l'Atelier libre, mais il dut être ramené à 300 000 francs. Le nombre de membres de l'atelier fut réduit dans la deuxième partie de l'année. Scaufflaire, qui avait été nommé responsable de l'atelier, est arrêté le 22 juin et enfermé au fort de Huy où il retrouve ses collègues de l'atelier Paul Daxhelet et Louis Dupont. On l'accusait d'avoir tenu des propos communistes : Léon Koenig témoigne, dans ses notes, n'avoir jamais rien entendu dans ce sens et soupçonne René Tonus, adjoint au cours d'histoire de l'art, d'avoir monté l'affaire pour prendre sa place. Ce Tonus se déclarerait plus tard clairement pro-allemand<sup>13</sup>. L'intérim sera assuré par Ludovic Janssen, à la satisfaction de tous les artistes. À sa libération, quelques mois plus tard, Scaufflaire reprend la direction. L'instauration du Grand-Liège allait changer la situation. L'échevin Fernand Jouan<sup>14</sup>, collaborateur, semble dans un premier temps soutenir l'Atelier libre : c'est un moyen de pression pour convaincre les artistes d'exposer en Allemagne et de répondre plus favorablement aux demandes de l'occupant. Comme ceux-ci refusent de se soumettre, il ferme l'Atelier le 31 décembre 1942. Dans un rapport du 1<sup>er</sup> décembre 1944, le directeur Jacques Ochs signale que la Ville a continué à acheter, lors d'expositions et de salons, des œuvres pour aider « de vagues débutants dénués de toute technique et de tout talent. »



LES ÉDITIONS DU PERRON

Pour acheter la suite,  
cliquez [ici](#).